

**Convention de prêt
de la mallette pédagogique**

Entre

Le service des publics du musée Soulages, éditeur et propriétaire de cet outil pédagogique
d'une part,

Et

L'emprunteur : _____
Représentant de l'établissement : _____

d'autre part.

Il est convenu comme suit.

Conçue et réalisée par le musée Soulages cette mallette pédagogique s'adresse avant tout aux enseignants et éducateurs désireux de mener une action de découverte du musée Soulages. L'emprunt de la mallette est indépendant des visites et des ateliers plastiques proposés par le service des publics.

La convention définit les modalités de l'emprunt de la mallette.

Article 1 : conditions générales de prêt.

Le musée Soulages met la mallette à disposition à titre gracieux. Sa composition est détaillée en article 3. Le prêt ne peut excéder un mois.

Article 2 : réservation, retrait et restitution.

La demande de réservation de la mallette pédagogique s'effectue auprès du service des publics du musée Soulages. Les rendez-vous pour le retrait et la restitution de la mallette se prennent avec l'équipe du service des publics et se déroulent à l'accueil du musée Soulages.

Article 3 : composition de la mallette pédagogique :

1. ouvrages :

- « Pierre Soulages peintre »
Pierre Encrevé - les cahiers Soulages
- « Soulages les papiers du musée »
Pierre Encrevé – Gallimard
- « musée Soulages Rodez RCR architectes »
Dominique Amouroux – Nouvelles éditions Jean-Michel Place
- « Musée Soulages conception RCR architectes »
Edition RCR Bunka
- « le petit Léonard HS Pierre Soulages »
Editions Faton

- « Beaux Arts Musée Soulages »
TTM éditions

2. documents :

- deux vues aériennes

Avec un livret « préconisations urbaines paysagères et architecturales »

- 3 fiches A3 sur le « début de la reconnaissance de Pierre Soulages »

- DVD « musée Soulages, espaces et sensations »

Avec cartes pour échanger sur les notions architecturales et artistiques

- livret jeux « l'aventure des vitraux de Conques »

- Abécédaire

- A3 avec plan du musée

- A3 avec les 3 techniques de gravure travaillées par Pierre Soulages

3. matière :

- échantillons d'acier : Corten et plancher du musée Soulages

- 3 visuels des outils de Pierre Soulages avec 5 outils à manipuler

- visuel du brou de noix, avec échantillons de brou liquide et de brou en poudre pouvant être utilisés

Article 4

L'emprunteur en qualité de dépositaire assume l'entière responsabilité de la mallette dès sa prise en charge et jusqu'à sa restitution. Il s'engage à remplacer le matériel qu'il aurait endommagé.

Article 5

Les droits de reproduction des photographies, du film et des textes sont réservés.

Fait en deux exemplaires à Rodez, le / /

Signatures des deux parties, précédées de la mention « lu et approuvé »

Pour le musée Soulages :

Pour l'établissement :